

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 1 de 9

1. Identification

Identificateur de produit

ProCare Shine 11 OB

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Détergent, alcalin.

Utilisations déconseillées

toute utilisation non conforme.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: Miele & Cie. KG
Rue: Carl-Miele-Straße 29
Lieu: D-33332 Gütersloh
Téléphone: +49 (0)5241/89-0
Service responsable: sdb@etol.de

Fournisseur

Société: Miele Limited
Rue: 161 Four Valley Drive
Lieu: CDN- L4K 4V8 VAUGHAN, Ontario
Téléphone: +1-888-325-3957
e-mail: professional@miele.ca
Internet: www.mieleprofessional.ca

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:

GBK/Infotrac ID 108482 : (USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500
Emergency CONTACT (24-Hour-Number):GBK GmbH +49 (0)6132-84463

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

SIMDUT 2015

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A

Éléments d'étiquetage

SIMDUT 2015

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:



Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 2 de 9

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Autres dangers

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
497-19-8	carbonate de sodium	60 - < 80% (*)
15630-89-4	Carbonate de sodium, composé avec du peroxyde d'hydrogène (2:3)	5 - < 10% (*)
6834-92-0	métasilicate de disodium	1 - < 5% (*)

(*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers soins

Description des premiers secours

Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

voir section 2, 11.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Extincteur à sec. mousse résistante à l'alcool. Eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

Dangers spécifiques du produit dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2). Phosphore oxydes

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 3 de 9

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Eviter la formation de poussière.
- Ne pas respirer les poussières.
- Utiliser un équipement de protection individuelle (voir section 8).

Les précautions pour la protection de l'environnement

- Eviter une introduction dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Recueillir mécaniquement.
- Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.
- Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Référence à d'autres sections

- Maniement sûr: voir paragraphe 7
- Protection individuelle: voir paragraphe 8
- Evacuation: voir paragraphe 13

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Consignes pour une manipulation sans danger

- Porter un vêtement de protection approprié. (Voir section 8.)
- Ne pas respirer les poussières. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

- Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Information supplémentaire

- Ne pas mélanger avec acides.
- Mesures générales de protection et d'hygiène: Voir section 8.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de acides.
- Conserver le récipient bien fermé. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
- S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles).
- Température de stockage conseillée : 20 °C

Conseils pour le stockage en commun

- Ne pas stocker ensemble avec: Matières explosives. Solides comburants (oxydants). Liquides oxydants. substances radioactives. matières infectieuses. Aliments pour humains et animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

- Protéger contre: gel. Radiations UV/rayonnement solaire. forte chaleur. Humidité gel.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

- Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

Contrôles de l'exposition



Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 4 de 9

Contrôles techniques appropriés

Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage.

Mesures d'hygiène

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection contre la poussière.

Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Matériau approprié:

FKM (caoutchouc fluoré). - Epaisseur du matériau des gants: 0,4 mm

temps de résistance à la perforation: \geq 8 h

Caoutchouc butyle. - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: \geq 8 h

CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: \geq 8 h

NBR (Caoutchouc nitrile). - Epaisseur du matériau des gants: 0,35 mm

temps de résistance à la perforation: \geq 8 h

PVC (Chlorure de polyvinyle). - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: \geq 8 h

Les gants de protection sélectionnés peuvent satisfaire par exemple aux spécifications du standard EN 374.

Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

Protection de la peau

Protection du corps appropriée: Blouse de laboratoire.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:

-Dépassement de la valeur limite

-Génération/dégagement de poussière

Appareil de protection respiratoire approprié : Respirateurs à particules, Standard : 42 CFR Part 84 ou DIN 143 ou des normes régionales comme Z94.4. Type: R/N/P-95/99/100

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	solide.	
Couleur:	blanchâtre.	
Odeur:	caractéristique.	
pH-Valeur:		non déterminé
Modification d'état		
Point de fusion:		non déterminé
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition:		non déterminé
Point de sublimation:		non déterminé
Point de ramollissement:		non déterminé

Fiche de données de sécurité conforme au SIMDUT ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 5 de 9

Point d'écoulement:	non déterminé
Point d'éclair:	non déterminé
Combustion entretenue:	Pas de combustion auto-entretenu
Dangers d'explosion aucune/aucun.	
Limite inférieure d'explosibilité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosibilité:	non déterminé
Température d'inflammation:	non déterminé
Température d'auto-inflammation gaz:	
Température de décomposition:	non déterminé
Propriétés comburantes aucune/aucun.	
Tension de vapeur:	non déterminé
Densité:	1,2 g/cm ³
Hydrosolubilité:	miscible.
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage:	non déterminé
Viscosité dynamique:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Durée d'écoulement:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé
Épreuve de séparation du solvant:	non déterminé
Teneur en solvant:	non déterminé

Autres données

Teneur en corps solides: 100%

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune information disponible.

Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

Température de décomposition: > 200 °C

Risque de réactions dangereuses

Cf. chapitre 10.5.

Conditions à éviter

forte chaleur. humidité.

Matériaux incompatibles

Matières à éviter: Acide fort. Agents réducteurs, fortes. Ammoniac.

Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂). Phosphore oxydes

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT
ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 6 de 9

11. Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
497-19-8	carbonate de sodium				
	orale	DL50 2800 mg/kg	Rat	ECHA Dossier	
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin.	ECHA Dossier	
15630-89-4	Carbonate de sodium, composé avec du peroxyde d'hydrogène (2:3)				
	orale	DL50 893 mg/kg	Rat.	ECHA Dossier	
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Lapin.	ECHA Dossier	

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

métasilicate de disodium:

mutagénicité in vitro: Méthode: OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay); Résultat: négatif.

bibliographie: ECHA Dossier; Toxique pour le développement / effets tératogènes: Méthode: -; Espèce:

Souris; Résultat: NOAEL > 200 mg/kg; bibliographie: ECHA Dossier

carbonate de sodium:

Mutagénicité in vitro/génotoxicité:

Méthode: (AMES SALMONELLA TYPHIMURIUM): - ; Résultat: négatif.

bibliographie: FUJITA,H, AOKI,N AND SASAKI,M; MUTAGENICITY TEST OF FOOD ADDITIVES WITH SALMONELLA TYPHIMURIUM TA97 AND TA102. IX; TOKYO-TORITSU EISEI KENKYUSHO KENKYU NENPO 45:191-199, 1994

Toxicité pour la reproduction:

Méthode: - ; espèce: Souris.

Durée d'exposition: 15d ; Résultat: NOAEL = 340 mg/kg; bibliographie: Organization for Economic Cooperation and Development; SIDS Initial Assessment Profile (SIAP) for SIAM 15 (Boston, USA, 22-25 October 2002)

Sodium carbonate (497-19-8) p.16.

Toxique pour le développement / effets tératogènes:

Méthode: - ; espèce: Rat ; Durée d'exposition: 15d

Résultat: NOAEL >= 245 mg/kg; bibliographie: ECHA Dossier

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

métasilicate de disodium:

Toxicité orale subchronique: Méthode: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents);

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 7 de 9

Espèce: Wistar Rat.; Temps d'exposition: 90d; Résultat: NOAEL > 227 mg/kg; bibliographie: ECHA Dossier

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible.

Nom des produits toxicologiquement synergiques

Cette information n'est pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit n'a pas été testé.

Persistence et dégradation

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Les réglementations nationales doivent être également observées! Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

14. Informations relatives au transport

Canadien TMD

Appellation réglementaire: Not a hazardous material with respect to these transport regulations.

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU: Néant

Désignation officielle de transport Néant

de l'ONU:

Classe(s) de danger relative au Néant

transport:

Groupe d'emballage: Néant

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU: Néant

Désignation officielle de transport Néant

de l'ONU:

Classe(s) de danger relative au Néant

transport:

Groupe d'emballage: Néant

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT ProCare Shine 11 OB

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 8 de 9

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: non

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Inventaire LIS/LES

métasilicate de disodium: listed

carbonate de sodium: listed

Carbonate de sodium, composé avec du peroxyde d'hydrogène (2:3): listed

Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP)

No Substance listed.

Classification SIMDUT

Class: D2B



Information supplémentaire

Le mélange est classé comme dangereux dans le sens de SIMDUT 2015.

16. Autres informations

Modifications

Rev. 1.00; 06.07.2015, Première publication

Rev. 1.01; 15.02.2016, Les changements au chapitre: 1, 16.

Rev. 1.10; 22.06.2016, Les changements au chapitre: 3, 11, 12, 16.

Rev. 1.11; 21.04.2017, Les changements au chapitre: 1

Rev. 2,00; Les changements au chapitre: 1-16; 15.06.2018

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

ASTM: American Society for Testing and Materials.

CAS Chemical Abstracts Service

CFR: Code of Federal Regulations

DNEL: Derived No Effect Level

DSL: Domestic Substance List

DOT: Department of Transportation

EPA: Environmental Protection Agency

HMIS: Hazardous Materials Identification System

IARC: INTERNATIONAL AGENCY FOR RESEARCH ON CANCER

IBC: Intermediate Bulk Container

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

LOAEL: Lowest observed adverse effect level

LOAEC: Lowest observed adverse effect concentration

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

MARPOL: marine pollution

NOAEL: No observed adverse effect level

Fiche de données de sécurité**conforme au SIMDUT****ProCare Shine 11 OB**

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 9 de 9

NOAEC: No observed adverse effect concentration
NDSL: Non-Domestic Substance List
NTP: National Toxicology Program
N/A: not applicable
NFPA: National Fire Protection Association
UN: United Nations
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PNEC: predicted no effect concentration
PBT: Persistent bioaccumulative toxic
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
SVHC: substance of very high concern
STEL: short-term exposure limits
TDG: Transportation of Dangerous Goods
TSCA: Toxic Substances Control Act
TWA: time weighted average
TWAEV: TIME-WEIGHTED AVERAGE EXPOSURE VALUE
VOC: Volatile Organic Compounds
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System

Information supplémentaire

Classification GHS: - Procédure de classification:
Dangers pour la santé: Méthode de calcul.
Risques environnementaux: Méthode de calcul.
Risques physiques: Sur la base des données de contrôle et / ou calculé. et / ou estimé.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)